

# MONNAIEINF



LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE  
AOÛT 2006

# 41

2 AVANT-PROPOS  
LE COIN DU  
COLLECTIONNEUR

3 LES NOUVELLES  
NUMISLETTERS 44 ET 45

4 LA NOUVELLE PIÈCE  
DE 10 EURO EN ARGENT:  
50 ANS DE LA CATASTROPHE  
À MARCINELLE



6 NOUVEAU: LE SET FDC 2006  
LES BÉGUINAGES FLAMANDS

8 LES NOUVEAUX ÉTATS  
MEMBRES DE LA ZONE EURO:  
LA SLOVÉNIE, L'ESTONIE,  
LA LITUANIE

10 LA NOUVELLE MONNAIE  
DE 50 EURO EN OR  
DÉDIÉE À JUSTE LIPSE

11 NOUVEAU SET "FAÇON  
BELLE ÉPREUVE" 2006

12 EXCLUSIF :  
LA MÉDAILLE "BD" D'ALIX



**NOUVEAU SET FDC 2006**

## LES BÉGUINAGES FLAMANDS

Cher ami numismate,

Tandis que les vacances d'été touchent à leur fin, les collections d'automne occupent déjà les étalages des magasins. Ainsi en est-il également à la Monnaie Royale.

En effet, nous vous présentons aujourd'hui une collection d'automne qui ne compte pas moins de **cinq nouveautés** numismatiques.

Il y a tout d'abord la **nouvelle pièce de 10 euros**. Cette superbe pièce en argent - la cinquième de la série - est consacrée au 50e anniversaire de la catastrophe de Marcinelle, où plus de 250 mineurs laissèrent leur vie, le 8 août 1956. Cette monnaie commémorative est un hommage à tous les mineurs de Belgique dont le travail - voire même la mort, hélas - permit une amélioration manifeste de nos standards de vie.

La deuxième nouveauté de cet automne est la série annuelle **Fleur de Coin 2006**, placée sous le signe du patrimoine mondial de l'UNESCO en Belgique. Après la Grand-Place de Bruxelles en 2005, ce sont treize béguinages flamands qui sont cette fois à l'honneur.

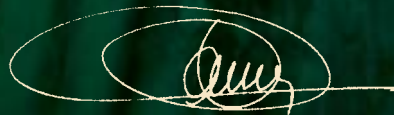
Peut-être vous souvenez-vous que notre dernier Monnaie Info vous parlait de l'émission d'une pièce de 10 euros en argent, dédiée au 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Juste Lipse? Eh bien, à cette pièce, qui constitue l'un des éléments d'une superbe série de monnaies nationales consacrées aux grandes figures de l'Europe, nous avons ajouté une dimension supplémentaire, en émettant une **pièce d'or Juste Lipse de 50 euros**. Voyez à ce propos en page 10.

Outre ces trois nouveautés, vous avez également la possibilité de compléter votre série façon belle-épreuve de pièces belges en euro par le **set façon belle-épreuve 2006**, qui, comme à son habitude, est présenté dans un élégant coffret en bois.

Ce sont les deux héros de bande dessinée **Alix et Enak**, créés par Jacques Martin, qui apparaissent cette fois sur une médaille et sur son bel emballage illustré.

Enfin, nous vous présentons les deux dernières "numisletter" de 2006, ainsi que les dernières informations sur les pièces en euro tant attendues de trois des dix nouveaux états ayant rejoints l'Union Européenne: la Slovaquie, la Lituanie et l'Estonie.

Beaucoup de plaisir au fil de votre passion. Bonne lecture,



Romain Coenen,  
Commissaire des Monnaies

## LE COIN DU COLLECTIONNEUR

**À VENDRE**

- Encyclopédie du Franc Belge - Volume 1 - 20 €
- Adieu au Franc Belge - 15 €

HANART - 73, rue Berckmans - 1060 Bruxelles  
Tél: 02/538.22.38

**RECHERCHE**

- Numisletter N° 1 (150 ans de la Poste belge)

Clément PEETERS - Olenseweg 53 - 2440 Geel  
Tél: 014/58.17.00

**RECHERCHE**

- Rouleaux de pièces en euro n'ayant jamais été émises

Constant VANDENHOECK -  
Av. Gén. De Longueville 16/13 - 1150 Bruxelles  
Tél: 02/742.29.48 - e-mail: vdhoeck@skynet.be

**RECHERCHE**

- Monnaie Info n°s 2 - 3 - 5 et 8

Jean-Pierre DURAY  
Rue Marcas 9 b<sup>te</sup> 5 - 7060 Soignies

## EURO NEWS

### LE PROGRAMME EURO 2006

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la Banque Centrale Européenne dispose seule du droit d'approuver l'émission de monnaie par les pays membres de la zone euro. Dès lors, depuis cette date, le montant que chaque pays membre peut émettre est établi chaque année dans une disposition de la BCE. Ainsi en 2006, la Belgique peut émettre pour 145,5 millions d'euros, montant qui comprend l'émission de pièces commémoratives qui ne sont pas destinées à la circulation.

Le programme de fabrication de 2006 prévoit une production de 145 millions de pièces de circulation pour un montant de 66,5 millions d'euros, divisé comme suit :

15	millions	de pièces de	1	cent
30	millions	de pièces de	2	cent
35	millions	de pièces de	5	cent
40	millions	de pièces de	20	cent
25	millions	de pièces de	2	euro
dont 5 millions de pièces commémoratives.				



## LES NOUVELLES NUMISLETTERS DE LA POSTE

Nous vous présentons ici les **deux dernières numisletters de 2006**. Les numisletters sont une coproduction de La Poste et de la Monnaie Royale de Belgique. Sur l'enveloppe élégamment illustrée, vous trouverez chaque fois les timbres oblitérés du cachet premier jour. À l'intérieur, vous découvrirez un *blister* abritant une superbe médaille thématique. Par ailleurs, chaque enveloppe porte un numéro d'émission exclusif.

Un souvenir bien original du Championnat du monde de Football 2006 en Allemagne où l'Italie remportait la victoire finale.



• Prix par Numisletter: 15,75 €.  
• Tirage limité à 3.000 exemplaires par émission.

Numisletter 44

Émission commune avec le Danemark consacrée aux célèbres artistes du mouvement Cobra.

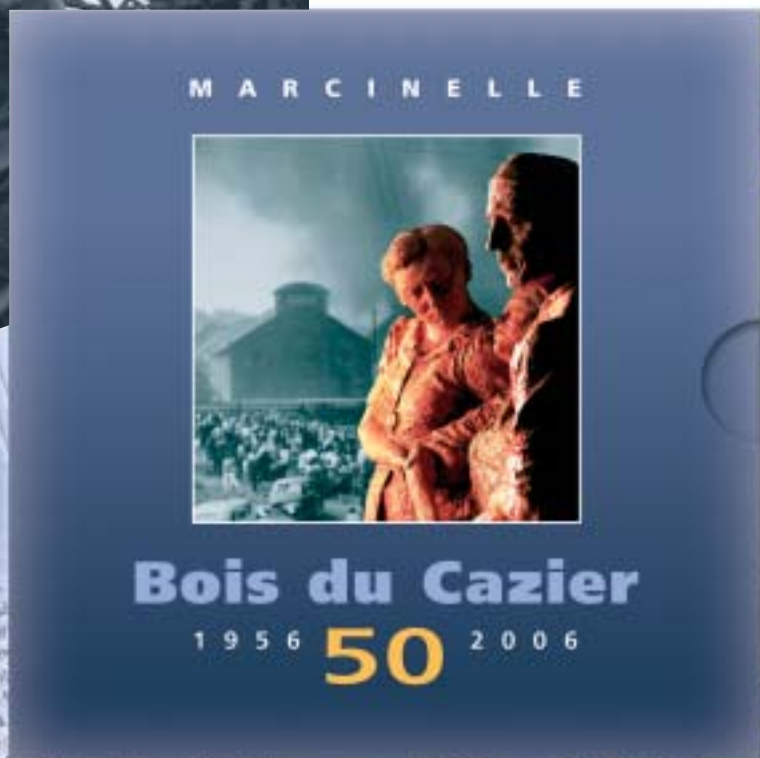


Numisletter 45

également disponible: la reliure avec sa cassette de protection au prix unitaire de 34 €.



# 50 ans de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle



**TIRAGE LIMITÉ**

*Exceptionnel!*

Pour les numismates acharnés parmi nous, nous avons également créé une pièce d'argent dont l'avers est orné de la tête du mineur en couleur cuivrée. Il s'agit d'une série exceptionnelle dont le tirage est **strictement limité à 2.000 exemplaires**. Cette pièce de collection exclusive vous est proposée au prix de **45,00 €** seulement.

Aujourd'hui, le site du Bois du Cazier est devenu un musée dédié à la catastrophe minière et aux diverses activités industrielles dans la région de Charleroi.



**CARACTÉRISTIQUES**

Valeur nominale	10 euro
Qualité	Belle Épreuve
Diamètre	33 mm
Poids	18,75 g
Alliage	Ag 925 Cu 75
Tranche	cannelée
Tirage	50.000
Prix unitaire	€ 32,50
Version couleur	€ 45,00

L'histoire d'un pays n'est pas que celle de la vie et de l'œuvre des rois, hommes politiques, savants, artistes, etc. Non, elle est aussi faite de tous ces événements qui touchent les gens ordinaires. Le travail des agriculteurs, des ouvriers, des entrepreneurs, des petits indépendants, des mineurs... qui tous contribuent à leur façon au bien-être de notre pays, est pourtant bien souvent oublié des livres d'histoire.

Hélas, ces gens ne font souvent l'actualité que lorsque survient un fait grave. Or, en ce jour fatal du 8 août 1956, dans la mine du **Bois du Cazier** à Marcinelle, c'est un véritable drame qui est en train de se jouer. Un incendie souterrain sera la cause de la plus grande catastrophe que la Belgique ait connue en temps de paix. Dès le début, on comprit bien vite que le nombre de victimes serait élevé... et, à la fin de cette journée noire, on dénombrait 262 victimes. Parmi elles se trouvaient quelque 136 Italiens et 95 Belges.

Cette catastrophe allait, sans conteste, influencer l'histoire sociale, car elle posait à la fois le problème de la sécurité de l'exploitation minière et des conditions de l'immigration.

Afin d'honorer la mémoire des victimes, la Monnaie Royale de Belgique a voulu que sa pièce d'argent annuelle de 10 EURO soit placée sous le signe du 50<sup>e</sup> anniversaire de cette terrible catastrophe minière.

**LA NOUVELLE PIÈCE D'ARGENT DE 10 EURO**

Sur l'avvers, la nouvelle pièce d'argent de 10 Euro porte l'image d'une tête de mineur devant le bâtiment principal de la mine et un chevalement. Sous le dessin, l'on trouve l'inscription BOIS DU CAZIER et les dates 1956-2006. Le revers porte la carte et les douze étoiles de l'Union Européenne, le nom du pays et la valeur nominale.

Cette pièce, fruit du travail de **Luc Luycx**, est présentée dans un bel emballage illustré. Le dessin du mineur est basé sur celui que **Marcel RAU** avait créé pour les pièces de 20 et 50 centimes en bronze, mises en circulation dans les années 50. Ce choix rappelle non seulement la période de la catastrophe, mais constitue aussi un hommage à tous les mineurs de Belgique qui ont donné leur travail - et dans ce cas précis l'ont payé de leur vie! - pour une amélioration de nos standards de vie. L'émission de cette nouvelle pièce sera strictement **limitée à 50 000 exemplaires**, vendus au prix unitaire de **32,50 €** (hors frais d'envoi).



# Les béguinages flamands

## Découvrez le 2<sup>e</sup> set consacré au patrimoine belge de l'UNESCO

Les béguinages flamands demeurent les témoins uniques du mysticisme médiéval qui les a vus naître et grandir. Leur développement, limité à nos contrées, a pu compter sur le soutien de l'Eglise, de la noblesse locale, des seigneurs féodaux et de leurs successeurs.

Chaque ville flamande d'une certaine importance comptait alors - et compte encore à ce jour - un ou même deux béguinages qui abritaient une communauté de religieuses.

Il s'agissait de femmes veuves ou célibataires qui souhaitaient vivre un engagement de manière indépendante, sans se référer aux autres ordres religieux, tout en respectant leurs vœux de chasteté et de pauvreté. La Flandre possède encore aujourd'hui 26 béguinages totalement ou partiellement conservés, ce qui représente la plus forte concentration mondiale de ce type de patrimoine.

Le concept des béguinages était celui d'une ville dans la ville. Les communautés de religieuses vivaient en ces lieux ceints de murs, clos par une porte monumentale. Nous en distinguons de **deux types**: le premier, de **type "place"**, caractérisé par un espace central de forme variable, pavé ou herbeux et entouré d'arbres. Le second, de **type "ville"**, caractérisé par un plan de rues en damier, basé sur la forme des nouvelles cités d'alors. Des extensions ultérieures ont parfois combiné les deux formes, donnant ainsi naissance à un type mixte. Les béguinages se trouvaient souvent à proximité d'un cours d'eau, à la limite extérieure du cœur de la cité, mais néanmoins à l'intérieur du deuxième mur d'enceinte. Ils s'approvisionnaient en eau pour leur usage quotidien, mais aussi pour la production de textile, remplacée plus tard par celle de la dentelle.

Les béguines étaient plus indépendantes que les femmes mariées et assuraient aussi leur autonomie économique. Leur communauté respectait même des principes démocratiques. Ainsi, la Supérieure, qui partageait la direction avec le conseil des béguines, était élue et avait à respecter l'autonomie du conseil. Les dames en charge de la gestion de l'hôpital et de l'église du béguinage pouvaient même nommer leur direction et gérer leur propre budget. Leur organisation démocratique et leur autogestion peuvent être considérées comme une forme de féminisme avant la date.

Au fil de l'évolution de la société, les béguinages témoignent de l'existence de générations de femmes célibataires conscientes de leurs rôles social et culturel. Spiritualité, vie quotidienne et solidarité allaient alors de pair.

Sur le plan de l'aménagement et de l'architecture, les béguinages illustrent bien les diverses formes de construction de jadis. Mais leur environnement en fait aussi une sorte de zone résidentielle avant la lettre.

En 1998, 13 béguinages furent repris sur la liste du **Patrimoine Mondial de l'Humanité** de l'Unesco: Hoogstraten, Lier, Malines (Grand Béguinage), Turnhout, Saint-Trond, Tongres, Dendermonde, Gand (N.D. d'Hoye), Mont-Saint-Amand, Diest, Louvain (Grand Béguinage), Bruges et Courtrai.

## LA SÉRIE FDC 2006 EN EURO

La série se compose des 8 dénominations en euro millésime 2006 et d'une médaille thématique en maillechort. L'avvers de cette médaille représente une composition de différents éléments stylisés dont - en avant-plan - la porte d'entrée du béguinage de Diest et la façade du béguinage de Hoogstraten en arrière-plan. À la gauche, figure l'effigie de la mystique flamande "Beatrijs". Le revers porte l'emblème du patrimoine mondial de l'UNESCO, sigle créé par le designer belge Michel Olyff. La gravure de cette médaille est le fruit de Luc Luycx, créateur de la face commune des pièces en euro.

• Prix: **17,95 €** (hors frais d'envoi) • Tirage: **max. 40.000 sets** au niveau mondial (sets spéciaux avec médaille en couleurs compris)!

*Exclusif!* Comme l'an dernier, la MRB émet aussi un set qui comprend une médaille en couleur. En effet, nous proposons, en série limitée à 2.000 exemplaires, un set dont la médaille monochrome est remplacée par une médaille en couleur. Il s'agit plus spécifiquement de l'effigie de "Beatrijs" qui est joliment colorée. Certes, ce set est un peu plus cher que la série ordinaire, mais son tirage limité et sa finition particulière justifient sans conteste ce surcoût.

• Tirage: **2.000 sets** seulement!  
• Prix: **29,50 €**



Informations complémentaires:  
<http://whc.unesco.org>

NOUVEAU



Bruges Diest

Termonde

St-Amandsberg (Gand)

Gand (N.D. ter Hoye)

Hoogstraten

Louvain

Courtrai

Lierre

Malines

St-Trond

Tongres

Turnhout



# SLOVÉNIE



## LES NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES DE LA ZONE EURO

L'élargissement de l'Union Européenne à 25 pays le 1er mai 2004 incluait, à terme, l'introduction de l'Euro dans les dix nouveaux états membres. Mais il est clair qu'avant cela, ces pays se devaient de satisfaire aux conditions strictes établies par la Banque Centrale Européenne. Depuis quelques mois, il semble évident que trois d'entre eux pourraient rejoindre la zone Euro dès le début de l'an prochain: les états baltes que sont **l'Estonie** et **la Lituanie**, ainsi que la **Slovénie**, naguère en ex-Yougoslavie. Les banques centrales de ces pays ont entre temps révélé ce que serait la face nationale de leurs pièces en euros. Mais l'élargissement de la Communauté Européenne a également conduit à revoir la face commune des pièces en euros. Les pièces des nouveaux états de la zone Euro présenteront donc directement cette nouvelle face commune. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans le prochain numéro de votre Monnaie Info.

Le dessin de la face nationale des futurs euros slovènes, qui, le 1er janvier 2007, remplaceront les pièces frappées jusqu'ici en tolar, a été présenté le 7 octobre 2005. La Slovénie mettra environ 230 millions de pièces en circulation, pour une valeur totale de 80 millions d'euros. Les pièces slovènes - au contraire des deux autres nouveaux états membres - porteront huit motifs différents. Elles sont l'œuvre de **Miljenko Licul**, **Maja Licul** (Ljubljana, 1970) et **Janez Boljica** (Subotica, 1931) et reprennent toutes la mention SLOVENIJA entre les douze étoiles de l'Union Européenne.

**2 EURO** ➤ Sur la pièce dont la valeur nominale est la plus élevée se trouve le portrait du poète national **France Preseren** (1800-1849) et un extrait de "Zdravljica" dont la septième strophe devint l'hymne national en 1991. La première phrase de ce chant - "Zivé naj vsi narodi" (Vive le peuple) -, est reprise sous le portrait et le nom du poète.

**1 EURO** ➤ Cette pièce est dédiée à **Primoz Trubar** (1508-1586), réformateur du culte et écrivain, auteur du premier livre imprimé en langue slovène. Le portrait est ceint du texte "Stati inu obstati" (être et demeurer).

**50 CENTIMES** ➤ Cette pièce reprend le mont **Triglav**, qui, avec ses 2.864 mètres d'altitude est le point culminant du pays, ainsi que l'inscription "Oj Triglav moj dom" (O Triglav, ma patrie). Une représentation de cette montagne se trouve d'ailleurs déjà reprise dans les armoiries de la Slovénie.

**20 CENTIMES** ➤ Cette pièce porte le dessin de deux chevaux **lippizans**. Le texte "Lipicanec" entoure le dessin. Les écuries originales de ces chevaux mondialement connus de l'école espagnole de dressage de Vienne se trouvent à Lipica.

**10 CENTIMES** ➤ Sur cette pièce, on peut admirer un dessin de l'architecte **Plecnik**, pour un projet de nouveau **parlement** qui n'a jamais vu le jour et l'inscription "Katedrala svobode" (Cathédrale de la Liberté).

**5 CENTIMES** ➤ Cette pièce présente un détail du tableau **Sejalec** (Le Semeur) d'Ivan Grohar. L'originalité de cette gravure réside dans le fait que les douze étoiles européennes sont incluses dans le geste du semeur.

**2 CENTIMES** ➤ Cette pièce porte la **Pierre des Souverains** (Knezji kamen), un symbole de puissance du haut Moyen-Age.

Ce dessin est à l'origine d'un incident diplomatique entre l'Autriche et la Slovénie, car les Autrichiens considèrent aussi cette pierre comme un symbole national, puisqu'elle se trouvait initialement près de l'église de Karnburg. En effet, la frontière avec la Carinthie ne fut établie par référendum qu'après la Première Guerre Mondiale, ce qui créa des tensions entre les deux pays à diverses reprises par le passé.

**1 CENTIME** ➤ La plus petite des pièces en euros porte le dessin d'une **cigogne**.



Comme en Estonie, les huit pièces lituaniennes en euros porteront le même motif, à savoir une version légèrement retouchée du chevalier blanc **Vytis**. C'est là l'emblème national qui apparaissait déjà sur les anciennes pièces lituaniennes. Lors d'un sondage d'opinion, la population de Lituanie avait choisi massivement ce thème. La Banque Centrale (Lietuvos Bankas) a donc organisé un concours en 2004 afin de demander la création d'une nouvelle version de ce fameux chevalier.

Quatorze artistes fournirent 54 modèles en plâtre et 5 lauréats furent retenus. Le département de design et de production de la Banque Centrale accorda finalement sa préférence au projet du sculpteur **Antanas Zukauskas** (Penionys, Anyksčiai 9.3.1939). Cet artiste est par ailleurs déjà l'auteur des monnaies de circulation lituaniennes actuelles, ainsi que de diverses pièces commémoratives. La face nationale lituanienne montrera donc, outre le Chevalier Vytis, le millésime, le nom du pays LIETUVA



et le logo de la Monnaie Lituanienne. Cette monnaie nationale devrait produire quelque 200 millions de pièces en euros pour remplacer les pièces actuelles en litas.



2 euro



1 euro



50, 20 et 10 centimes



5, 2 et 1 centimes



La banque centrale - Eesti Pank - organisa un concours et sélectionna dix projets. Du 4 au 11 décembre 2004, le public put alors désigner le gagnant par téléphone. Le projet retenu atteignit 27,46 % des suffrages.

Les huit dénominations en euro porteront donc le même motif. L'artiste **Lembit Lõhmus** (Mustja, 25.9.1947) s'est laissé inspirer par **la forme originale et si caractéristique de l'Estonie**, créant un projet sobre et élégant.

Outre les contours du pays, les pièces portent uniquement le nom (EESTI), le millésime et les douze étoiles européennes, désormais obligatoires.

Après un appel d'offre public, la monnaie finlandaise Rahapaja Moneta a été désignée pour produire les pièces en euros de l'Estonie. La première production devrait atteindre environ 100 millions de pièces.

Les deux pays baltes introduiront probablement l'euro à partir du 1er janvier 2008.



# LITUANIE

# ESTONIE



# La nouvelle pièce "Europe" de 50 euro en or

Au début de l'année 2004, quelques directeurs européens des maisons de monnaie lancèrent une série de pièces commémoratives en euro. Les pays participants, dont aussi la Belgique, s'engagèrent à respecter un certain nombre de modalités d'émission (comme le choix d'un thème et d'un emblème commun). Suite au succès de cette initiative, il a été décidé de la continuer. Puisque le thème "**personnalités européennes**" a été retenu pour 2006, la Monnaie Royale a opté pour une pièce "EUROPE" belge de 50 euro, commémorant le 400<sup>e</sup> anniversaire du décès de **Juste Lipse**.



Cet érudit est l'une des plus grandes personnalités de l'humanisme européen du 16<sup>e</sup> siècle. Même si son nom est aujourd'hui quelque peu tombé dans l'oubli, la ville qui l'a vu naître - Overijse - comme celle qui l'a vu enseigner - Louvain - sont riches de statues à sa mémoire. A Bruxelles, c'est le bâtiment de l'Union Européenne qui accueille le Conseil des Ministres qui porte son nom, témoignant de son rayonnement à l'échelon européen.



Portrait de Juste Lipse par Antoon Van Dijck

En dehors de la pièce de 10 euro en argent étant émise précédemment, nous vous présentons aujourd'hui une monnaie "Europe" de **50 euro en or**!

## LA NOUVELLE PIÈCE D'OR DE 50 EURO

La nouvelle pièce d'or de 50 euros porte sur l'avvers le portrait du grand humaniste Juste Lipse, d'après une gravure originale d'Antoon Van Dijck.

Sur le revers, on retrouve la carte et les 12 étoiles de l'Union Européenne, le nom du pays et la valeur nominale. En outre, cette face présente l'emblème "Europe", caractéristique à toutes les émissions communes des divers états membres de l'Union Européenne. Ce logo est le fruit du graveur de la Monnaie Finlandaise, Hannu Veijalainen.

La nouvelle pièce, créée et gravée par Luc Luyx, est exclusivement disponible en qualité belle épreuve et se présente dans un luxueux coffret.

Prix: **170 €** • Tirage strictement limité à **max. 2.500** pièces au niveau mondial.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Valeur nom.	50 euro
Qualité	Belle Épreuve
Diamètre	21 mm
Poids	6,22 g
Alliage	Au 999/1000
Tranche	lisse
Tirage	max. 2.500
Prix	170,00 €

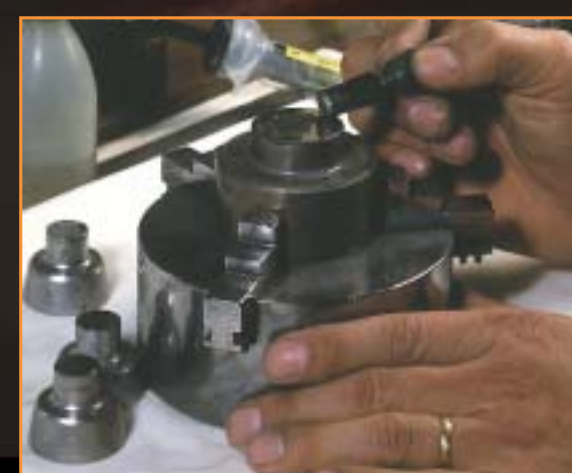


## SPÉCIAL "COLLECTIONNEURS"



Exclusif: Tous les euros belges de 2006, frappés dans une qualité exceptionnelle!

CETTE EMISSION CONTIENT ÉGALEMENT TOUTES LES PIÈCES NON FRAPPÉES POUR LA CIRCULATION!



DES MILLÉSIMES PRÉCÉDENTS SONT ENCORE DISPONIBLES EN QUANTITÉS TRÈS LIMITÉES!

- FAÇON BELLE ÉPREUVE ou "prooflike": pièces frappées sur des flans spécialement fabriqués à cette attention et traitées avec le plus grand soin lors de leur réalisation et conditionnement.
- Chaque pièce est délicatement placée dans une capsule de protection transparente.
- Tirage strictement limité à 3.000 séries par an.
- Un certificat d'authenticité numéroté et signé par le Commissaire des Monnaies accompagne la série.
- Prix: € 69,50 par série.
- Présentée dans un élégant coffret en bois muni d'une plaquette couleur cuivre indiquant le millésime.

# Alix et Enak immortalisés sur une médaille!

Avec Enak, son jeune compagnon égyptien, Alix ne cesse de sillonner le Monde Antique, de la Gaule à la Chine, en passant par l'Afrique et la Mésopotamie, dénouant les intrigues les plus tragiques dans un univers où le raffinement des arts se mêle à la fureur des batailles et à l'âpreté des complots.

**TIRAGE LIMITÉ**



## LA MÉDAILLE "ALIX"

Après des médailles consacrées à Blake & Mortimer, Spirou, Astérix, Lucky Luke et bien d'autres héros de la BD, la Monnaie Royale de Belgique émet une médaille à l'effigie d'ALIX. Cette pièce de collection, frappée en similor, a été créée par Luc Luycx et vous sera livrée dans une pochette tout en couleurs, illustrée des dessins de la série.

## L'AUTEUR JACQUES MARTIN



**Jacques Martin** est né le 25 septembre 1921 à Strasbourg. Il publie la première aventure d'Alix en 1948. En 1952, il crée le personnage de Guy Lefranc. Les deux séries rencontrent immédiatement un immense succès. En 1953, Jacques Martin intègre les studios Hergé où il travaillera une vingtaine d'années durant. Il a également créé les personnages de Jhen, Arno, Orion, Kéos et Lois. Dernier monstre sacré de la bande dessinée, Jacques Martin est considéré, avec Hergé et Jacobs, comme l'un des représentants majeurs de l'école dite de "Bruxelles".

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION:

- ◆ Tirage limité: 2.500 exemplaires seulement!
- ◆ Diamètre: 37 mm
- ◆ Alliage: Similor (Cu Zn)
- ◆ Gravure: Luc Luycx
- ◆ Prix unitaire: 30 euro

